



**MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**  
**Direction des Affaires Juridiques**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20251215-163-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2025

**MARCHES PUBLICS**  
**AVENANT N° 1**

**EXE10**

*Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.*

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

**Communauté de Communes Loue Lison**

7, rue Edouard Bastide

25290 ORNANS

03 81 57 16 33

[contact@cclouelison.fr](mailto:contact@cclouelison.fr)

SIRET : 200 068 070 00016

**B - Identification du titulaire du marché public**

**Mandataire :**

**URBAM CONSEIL**

45 Bis Rue de Nancy

BP 80246

88007 EPINAL CEDEX

03 29 64 05 90

[urbam@urbam.fr](mailto:urbam@urbam.fr)

SIRET : 332 039 700 000 64

**Co-traitant:**

**Association Julienne JAVEL**

2 Grande Rue

25220 CHALEZEULE

03 81 21 21 09

[julien-legay@julienne-javel.org](mailto:julien-legay@julienne-javel.org)

SIRET : 778 302 075 00067

**C - Objet du marché public**

- Objet du marché public:

**Mission de Suivi-animation de l'OPAH de la Communauté de Communes Loue Lison**

- Date de livraison ou d'exécution des prestations ordonnées : à partir du 07 juillet 2023

## D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenir :

*Dans le cadre du déploiement du nouveau service public de la rénovation de l'habitat issu de la loi Climat et Résilience, il est précisé que :*

*L'opérateur URBAM CONSEIL a engagé l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention de son agrément «Mon Accompagnateur Rénov» relatif à la mission d'accompagnement du service public de la performance énergétique de l'habitat ;*

*Les missions de suivi animation seront menées conformément à l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à la mission d'accompagnement du service public de la performance énergétique de l'habitat.*

*Réception par le préfet : 22/12/2025*

*Il est donc nécessaire* afin de se mettre en conformité avec les évolutions réglementaires, d'intégrer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, les prestations « Mon Accompagnateur Rénov » et donc de prendre en compte les rémunérations de l'opérateur titulaire du marché, Urbam Conseil, à prix unitaires actualisés, calés sur les primes à l'ingénierie prises en charge par l'Anah.

*Descriptif des missions :*

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS - Abondements CCLL		Moyenne annuelle
<b>PO Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé</b>		1
	<i>Prix unitaire HT</i>	3 333,33 €
	<i>Cout total HT</i>	<b>3 333,33 €</b>
<b>PO Rénovation énergétique</b>		23
	<i>Prix unitaire HT</i>	1 666,67 €
	<i>Cout total HT</i>	<b>38 333,41 €</b>
<b>PO Autonomie</b>		10
	<i>Prix unitaire HT</i>	500,00 €
	<i>Cout total HT</i>	<b>5 000,00 €</b>
<b>Total PO</b>		34

Copropriétés - ANAH uniquement		Moyenne annuelle
<b>Logements en copropriétés</b>		5
	<i>Prix unitaire HT</i>	203,08 €
	<i>Cout total HT</i>	<b>1 015,40 €</b>
<b>Total copropriétés</b>		5

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS - Abondements CCLL		Moyenne annuelle
<b>PB Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé</b>		2
	<i>Prix unitaire HT</i>	3 333,33 €
	<i>Cout total HT</i>	<b>6 666,66 €</b>
<b>PB Rénovation énergétique</b>		0
	<i>Prix unitaire HT</i>	1 333,33 €
	<i>Cout total HT</i>	<b>0,00 €</b>
<b>PB Moyenne dégradation</b>		0
	<i>Prix unitaire HT</i>	250,00 €
	<i>Cout total HT</i>	<b>0,00 €</b>
<b>Total PB</b>		5

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant du marché initial : 219 000,00 € HT soit 262 800,00 € TTC (part forfaitaire et parts variables)

Montant de l'avenant : **Plus-value de 32 409,00 € HT soit 38 890,80 € TTC**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20251215-163\_25-DE

• % d'écart introduit par le présent avenant : **14,80 %**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2025

Nouveau montant du marché (part forfaitaire et parts variables) : **253 900,00 € HT soit 301 690,80 € TTC**

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Thierry COLIN Président Urbam Conseil	Épinal Le	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A Épinal, le  
Signature du titulaire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20251215-163-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2025

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis

*de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 01/04/2019.